

Validées par le Conseil de collégium le 21/09/2021

IUT concerné : **Thionville / Yutz**Intitulé du B.U.T. : **Techniques de commercialisation**(+ parcours pour les
B.U.T. de type 3) :**SEMESTRE 1**

Code élément	Nature	Libellé élément	Coef. interne sous-élément	Nature de(s) épreuve(s)	Nb épreuves	Coef. épreuve	Contrôles différenciés (oui/non)	Conservation		
								Oui/Non	Durée	Note mini
UE1.1	UE	1.1 Conduire les actions marketing						Oui	3 ans	10
UE1.2	UE	1.2 Vendre une offre commerciale						Oui	3 ans	10
UE1.3	UE	1.3 Communiquer l'offre commerciale						Oui	3 ans	10
S1.01	SAE	1.01 Marketing générique		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
S1.02	SAE	1.02 Vente générique		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
S1.03	SAE	1.03 Communication commerciale générique		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
S1.PF	SAE	portefolio						Non évalué ce semestre		
	stage							Non évalué ce semestre		
R1.01	Res	1.1 Fondamentaux de la communication comm.		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.02	Res	1.2 Ressources et culture numériques		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.03	Res	1.3 Environnement juridique de l'entreprise		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.04	Res	1.4 Expression, communication et culture		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.05	Res	1.5 Langue A - Anglais du commerce		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.06	Res	1.6 Langue B du commerce		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.07	Res	1.7 Fondamentaux de la vente		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.08	Res	1.8 Techniques quantitatives / représentations		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.09	Res	1.9 Fonda. marketing, comportement conso.		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.10	Res	1.10 Etudes Marketing		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.11	Res	1.11 Environnement économique de l'entreprise		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.12	Res	1.12 Rôle et orga. de l'entreprise		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.13	Res	1.13 Initiation à la conduite de projet		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.14	Res	1.14 Eléments financiers de l'entreprise		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		
R1.15	Res	1.15 PPP		Ecrit/Oral	Au minimum de 2	1	Non	Non		

Conditions éventuelles de prise en compte de l'absentéisme :

Toute absence injustifiée à un travail noté ou à un contrôle est sanctionnée par la note zéro quelle qu'en soit la raison et sans possibilité de rattrapage ou de neutralisation de la note. Les départements appliquent une tolérance par semestre sur les six premières heures d'absences injustifiées pour impondérables sans pondération des moyennes d'Unité d'Enseignement (sans déroger au point précédent). Au-delà des 6h de tolérance, les départements comptabilisent les absences injustifiées par Unité d'Enseignement et pondèrent la moyenne de chaque UE selon les règles suivantes :

- pour chaque UE, la pondération appliquée est en points, et la valeur de la pondération dépend du volume horaire total d'absences injustifiées de l'UE,
- les semestres n'ayant pas le même nombre d'UE et des volumes horaires différents par UE, les pondérations ci-dessous sont indexées sur ces deux variables dans un souci d'équité entre les étudiants.

Valeurs des pondérations en points.

Volume horaire d'absences injustifiées compris entre	Nombre d'UE			
	1 UE	2 UE	3 UE	4 UE
> 0 % et ≤ 3 % du volume horaire de l'UE	-1,5	-1	-0,75	-0,5
> 3 % et ≤ 6 % du volume horaire de l'UE	-2,5	-2	-1,5	-1
> 6 % et ≤ 9 % du volume horaire de l'UE	-3,5	-3	-2	-1,5
> 9 % du volume horaire de l'UE	-5	-4	-3	-2

Mesures spécifiques appliquées en cas d'événement exceptionnel :

Passage des évaluations en distanciel ou toutes autres modalités adaptées au contexte

Modalités de prise en compte d'UE validées par ailleurs :

Non concerné au semestre 1